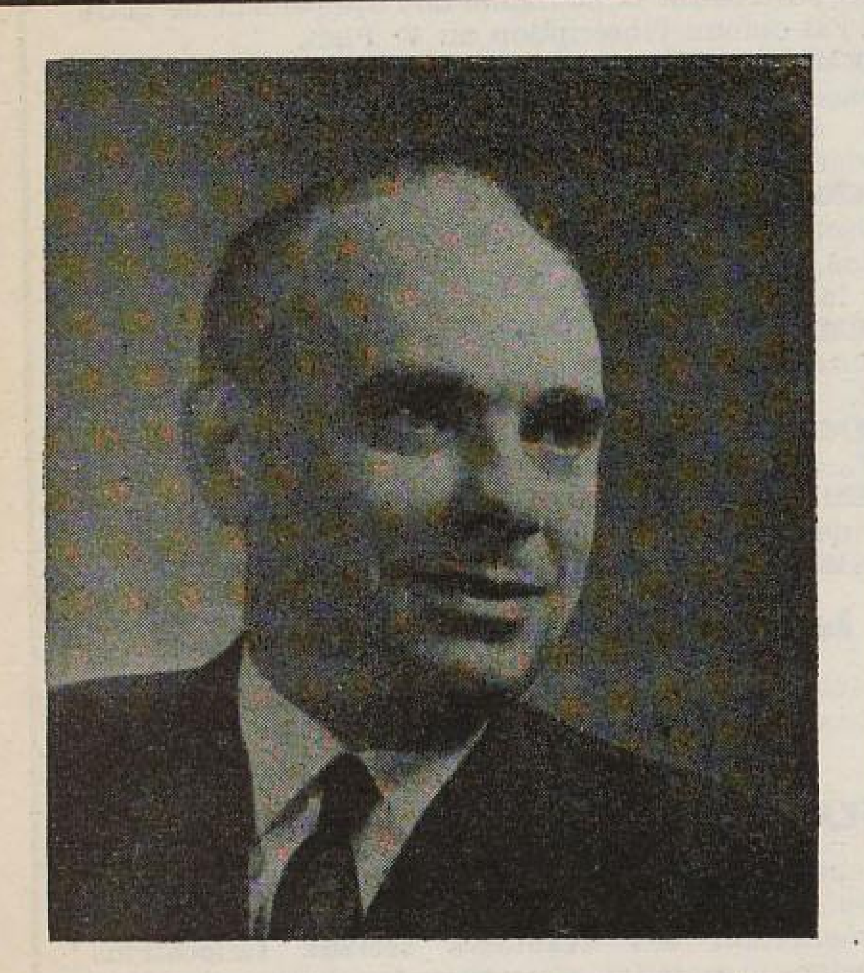


Ve RÉPUBLIQUE

Docteur Claude PEYRET



DÉPUTÉ SORTANT

41 ans - Docteur en Médecine
Marié, 5 enfants

Croix de Guerre 39-45 -- Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Médaille du Combattant -- Médaille des Engagés Volontaires

Maire de Brigueil-le-Chantre
Conseiller Général de La Trimouille

- Membre du Conseil Supérieur des Prestations Sociales Agricoles
- Membre de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales l'Assemblée Nationale
- Rapporteur pour avis du Budget des Prestations Sociales Agricoles à de l'Assemblée Nationale
- Membre des Commissions des Finances et du Plan et rapporteur de la Commission de l'Action Sanitaire et Sociale du Conseil Général de la Vienne
- Président de la Laiterie Coopérative B.M.B.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Plus de 8 ANNEES se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, vous m'avez manifesté votre confiance en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je me suis toujours efforcé d'y accomplir **avec conscience** la mission dont vous m'aviez chargé.

Huit ans au service de la Circonscription

J'ai voulu, aussi souvent que possible, rester en contact avec vous : permanences régulières à Montmorillon, à Civray, à Poitiers, à Brigueil-le-Chantre, secrétariat permanent à Montmorillon où plus de 20.000 interventions témoignent de mon activité au service des électeurs de notre circonscription, et où chacun d'entre vous, amis comme adversaires, est toujours accueilli amicalement.

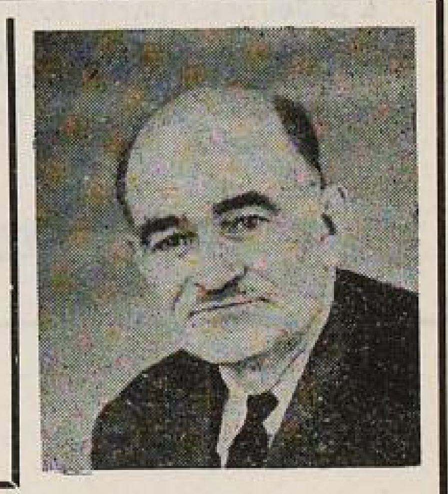
Pour étudier de plus près encore vos problèmes, j'ai suscité, dans la plupart de nos cantons, des réunions de travail avec vos élus et les responsables de l'administration. Chaque fois que je l'ai pu, je suis intervenu en vue de leur apporter une solution, en dehors de tout sectarisme politique.

Huit ans au service de la Nation

170 interpellations du Gouvernement, tant sous forme de questions écrites que de questions orales, plusieurs propositions de loi, participation active à l'élaboration des grands projets nationaux : loi sur l'élevage, sur la médecine préventive et du travail agricole, lois sur l'assurance maladie et sur les accidents des exploitants agricoles, sur l'assurance maladie des commerçants et artisans, lois d'orientation agricole, etc., etc.

A vous de juger

Le 5 mars, je vous demande de me renouveler votre confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.



REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Paul GUILBARD

DEPUTE SUPPLEANT SORTANT
54 ans -- Docteur Vétérinaire

Médaille de la Reconnaissance Française
Médaille du Roi d'Angleterre pour Courage à la cause de la Liberté - Chevalier du Mérite Agricole

MAIRE ET CONSEILLER GENERAL DE L'ISLE-JOURDAIN

- Membre des Commissions de la Jeunesse et des Sports et de la Commission des Travaux Publics Transports et Tourisme du Conseil Général de la Vienne
- Président du Syndicat Intercommunal du Val de Vienne

Imp. H. BRIAT - Civray (Vienne)

AVEC DE GAULLE

En 1965, vous avez réélu le Général de Gaulle Président de la République
Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République

IL FAUT MAINTENANT ÊTRE LOGIQUE

Sur le plan national

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

LA PAIX que la France connaît, grâce à de Gaulle pour la première fois depuis 1939. Elle doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'INDÉPENDANCE, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

LE PROGRÈS, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, **notre agriculture et notre commerce**, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le **développement du pouvoir d'achat**, d'assurer l'accès **aux études** pour le plus grand nombre, y compris les enfants inadaptés, de donner à la Jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, le développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, **d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.**

Sur le plan local

Je me propose, en liaison avec vos élus locaux, et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations centrales et départementales, de continuer à faire en sorte que notre circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

Notre effort portera sur la poursuite de l'équipement de notre région dont j'ai obtenu l'inscription au Ve Plan.

— **EQUIPEMENT RURAL :** adductions d'eau, assainissement, aménagement foncier, aide aux industries agricoles et coopératives, construction de silos à Saint-Saviol et d'un abattoir moderne dans le sud, voirie rurale, etc.

— **EQUIPEMENT TOURISTIQUE :** terrains de camping, villages de vacances, parc régional de loisirs, aménagement du Val de Vienne, des vallées du Clain, de la Vonne, de la Gartempe et de la Charente, etc.

— **EQUIPEMENT SOCIAL :** maisons et villages-retraite, centres sanitaires et hôpitaux ruraux, amélioration de l'habitat, etc.

— **EQUIPEMENT SCOLAIRE :** construction de C.E.G., C.E.S., C.E.T., collèges agricoles, etc.

— **EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF :** terrains de sports, piscines, gymnases, foyers ruraux, maison de jeunes.

— **EQUIPEMENT ROUTIER,** etc.

Sur le plan économique

Nous poursuivrons l'effort entrepris d'implantations industrielles qui nous a déjà permis la création de plus de 700 emplois nouveaux.

Sur le plan social

Nous continuerons à lutter pour l'assouplissement des conditions d'attribution des **bourses scolaires, des allocations logement,** l'augmentation des **avantages sociaux** (allocations vieillesse, pensions et retraites, allocations familiales, allocation chômage), le développement des aides ménagères et sociales à domicile.

Telle est la tâche que je poursuivrai avec énergie, en toute conscience, en dehors de tout sectarisme, avec le seul souci du bien public, dans l'esprit le plus large de **JUSTICE** et d'**UNION.**

Il n'y a pas d'alternative — **La victoire de nos adversaires, tous deux opposants systématiques au régime, remettrait inéluctablement en cause ce que nous avons acquis depuis huit ans** — **Vous ne le voulez pas**

Dès le premier tour, massivement

VOTEZ STABILITÉ



VOTEZ MAJORITÉ

VOTEZ Docteur Claude PEYRET